

Le Sept juin mil sept cent soixante quinze, a été
gillelle inhumé dans le cimetière de la ville de
la volée Jacques Chardonnay de l'âge de soixante
ans par le sieur Pierre
de Charles homme qui ne s'agit pas de

Après les trois benoüts faites Canoniquement avec
masses & nos grandes messes au trois dimanches
consentis sans opposition de mesd. & de mesdames
Jacques & Jeanne fils de René & de Jeanne Duilland ses
père & mère âgé d'un an & de tout bonz & de bonz
pomme Charles fille de Jean & de Françoise de tout
se père & mère âgé de quinze & dix ans & de tout
paul & Jeanne de tout & de tout & de tout & de tout
prestre soussigné par la permission de monsieur le
lecteur de la ville de Paris & de monsieur le
or d'icelles de notre mère la sainte Eglise Romaine
Le 31 May 1724 ainsi signé Perrin Charles
marie Breuval, Marguerite Breuval, Jeanne Chenois
Panthouët, Lalleu prestre de tout & de tout & de tout & de tout

pervire charlier fille legitime de Jean et
Cays de francoise Buson espee en Capitee
pervire Dans ceste Eglise le vingt et Cinq Juin
charlier. mil sept Cent quatre parain marcurin
gaultier, maraine pervire le Pont qui
noir signe
J. M. de la Roche
maire de la ville

Le Corps de mesme (partes vivante femme de
Gadmeon ha drommava) âgée d'environ cinquante deux ans
estée inhumée dans le cimetière de St. V. le 22. 1729.
En présence de plusieurs garçons de la tres pieuse confrérie
sans signes, ainsi signé (monoté vicaires).

Jean-Jacques Guillet de Mages

Capitaine Jacques Chadenonay fils de veuve et de Jeanne
Jacques Jouillard d'office Capite en cette Eglise le vingt
deux novembre mil six cent quatre vingt
trois d'office parain Jacques Jouillard,
marriage michelle Marchand.

9 mai 1698.

Jean-Jacques Guillet de Mages

Le corps de Jacques Chardonnay veuf et marié
de Gillette La volée, âgé d'environ quarante
ans, Jeudi d'hyver en cette ville a été inhumé
dans le cimetière de cette paroisse le dix
octobre mil sept cent trente huit en présence
de Jean Chardonnay, Jean Daniel et Mathurin
Goblet qui n'ont signé. M. Chalon p. b. d.

Mrs. Jacques Charbonnay et Gillette La Vollee tous les deux de cette ope
après les trois publications de leurs mariages par fiancés du précédent
l'ant que l'on a fait prouver aucune opposition et vice à notre Connoissance
nos Procès de la Paroisse de Charbonnay, Pierre de Laubie, et plusieurs
de Julien La Vollee, Jean Charbonnay, Pierre de Laubie, et plusieurs
autres qui nous sont venus sans et signés. Ce quatriemes Tous du septembre
Ail. par Cont. devant moi. J. Du Bourg ptre Curiste

Jan Marie Marianne Françoise Germain qui n'est pas

de la famille

Bapt
gilette
laudée

le dix-neufiesme may mil sept cent deux gilette
laudée fille de françois laudée, et de perinne de
Kmorgan est née et baptisée dans cette eglise de
vingtisme, parain, vic. D. mixte gilles Jean jode, maraine fil. perinne
elément. Jan 1702

Bapt
laudée

le vingtiesme may mil sept cent deux
Bapt laudée